

## SEANCE du 22 Décembre 2016

Président : G Paulin

Secrétaire : F Picard

Présents : Tous, sauf : R Ielsch, M-F Dubrez et J-M Paulin, excusés.

### BATIMENTS COMMUNAUX : Dépenses d'énergie en 2016:

#### Chaudière à granulés :

- Granulés : **42T640** pour **9 948.11 € TTC** soit un prix moyen de : 233.30 €/Tonne
- Entretien de la chaudière + réfection du silo : **1 266.16 € TTC**
- Les compteurs chaleur permettent de suivre la consommation de chaque appartement et bâtiment. Pour 2016, le total équivalent en K/W/h est de : **114 280** pour un montant de **10 267.20 €** contre 95 276 k/W/h et 7 622.08 € en 2015.

#### Consommation électrique :

- Bâtiments communaux : **6 312.32 € TTC** contre 4 136.02 € en 2015
  - Hangar et salle de réunion : **1 119.75 € TTC** contre 281.86 € en 2015
  - Eclairage Public : **4 293.26 € TTC** contre 4 039.19 € en 2015
- Soit un montant global « Electricité » de : 11 725.33 € TTC** contre 8 457.07 € TTC en 2015.

### TRAVAUX SYLVICOLES :

Le montant des travaux réalisés et facturés à ce jour est de : 6 558.19 € TTC

Il reste à recevoir une facture de 3 322.00 € TTC. Le montant global des travaux sylvicoles en 2016 s'élèvera à : **9 880.19 € TTC**

### ECOLE : Frais de Fonctionnement 2016 :

Une réunion des élus a fixé la répartition de ces charges sur la base de **45 % à Boujailles et 55 % à Couvières, déterminée en fonction du nombre d'élèves de chaque commune.**

Il reste quelques dépenses à préciser pour avoir le montant exact sur 2016, mais il devrait être équivalent à celui de 2015 qui était de : **56 581 €.**

Le maire donne au conseil la teneur de la lettre de l'Inspecteur d'Académie reçue le 20/12/2016 sur le devenir de nos écoles (Maternelle et Primaire), qui avait fait l'objet d'une réunion, le 20/10 à Boujailles avec des élus des 2 communes :

Il apprécie le regroupement qui sera opéré à Boujailles, dès la rentrée 2017, de la classe de B. Cannelle avec les autres classes du Primaire. Et, il prend acte de l'opposition des élus des 2 communes sur le regroupement de toutes les classes sur un seul site.

### **Projet de construction d'une Classe, d'un Préau et d'un abri - bus en 2017:**

Le maire présente les plans de l'architecte pour ces travaux dont le coût est estimé à : 323 880 € TTC non compris les honoraires de : maîtrise d'œuvre, de contrôle technique etc .. Le conseil, après en avoir délibéré, décide de réaliser le projet sur 2017. **(Délib N°1)**

Ce projet consistera à :

- transformer le préau actuel de « l'école des filles » en salle de classe, avec un aménagement des sanitaires et un bureau du directeur, réfection de la toiture, des portes des garages et un accès handicapé.
- Construire un nouveau préau de 8m x 15 m, avec un abri bus.

### **VENTE DE TERRAINS :**

- Le conseil décide vendre à Mr Pierre Margot une bande de terrain, attenante à sa maison de la rue de Pontarlier, de 71 ca au prix de 5 €/m<sup>2</sup>. Les frais de géomètre et de notaire seront à sa charge. **(Délib N° 2)**  
L'Office notarial de Levier sera chargé de cette vente.

- **Pour 2017**, le conseil municipal décide de fixer le prix de vente de ce genre de terrains communaux à un **prix minimum de 10 €/m<sup>2</sup> mais qui pourra évoluer suivant son emplacement et son intérêt. (Délib N°3)**

- Le maire demande au conseil de se prononcer sur la demande de Mr Régis Bey d'acheter une partie ou l'ensemble du terrain communal attendant à sa maison.

Le conseil propose de limiter la vente à environ 200 m<sup>2</sup> seulement, au prix de : 10 €/m<sup>2</sup>, les frais de notaire et de géomètre étant à sa charge.

### **TRAVAUX DE VOIRIE :**

- Rue de Besançon (OPSA) : montant TTC : **412 173.65 €**
- Rue de Salins : montant TTC : **37 825 €**
- Travaux supplémentaires : **13 606 € TTC**

### **ASSAINISSEMENT :**

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de fixer, à compter de 2017, la part fixe de la commune à **25 €** au lieu de 20 € et le m<sup>3</sup> reste inchangé à 1.40 €. **(Délib N° 4)**

## LIGNE DE TRESORERIE:

Dans l'attente du versement des subventions et du FCTVA, il est prudent de prévoir une trésorerie pour assurer les échéances diverses et variées. 4 banques ont été contactées, 3 ont fait leur proposition et la 4<sup>ème</sup> souhaite venir en discuter. Nous déciderons, donc, en début d'année.

## QUESTIONS DIVERSES :

- **La collecte des brioches au profit de l'ADAPEI** a donné un montant de : **552.50 €**.  
Pour 2016, le bilan provisoire de l'Opération Brioches donne un résultat de : **70 107 €** contre 68 834 € en 2015, soit une hausse de 1.85%.  
Merci aux habitants de Boujailles qui ont répondu favorablement et aux bénévoles qui se sont mobilisés.
- **INDEMNITES DU TRESORIER :**  
Le conseil, après en avoir délibéré, accorde l'indemnité de conseil au trésorier de Levier, Mr Bouvier David, à 100%, avec une clause de révision chaque année en fonction de ses prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. (*Délib N°5*)

La séance est levée à 22h30

Le maire

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..